



CP/OSMR/2023

Bureau du porte-parole et des relations avec les médias

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La MONUSCO déplore qu'une manifestation non autorisée à Goma occasionne de lourdes pertes en vies humaines

Kinshasa, le 31 août 2023 : La Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation de la République démocratique du Congo (MONUSCO) a pris connaissance d'informations faisant état de la mort de civils lors d'une manifestation non autorisée à Goma, le mercredi 30 août 2023. Conformément à leur responsabilité première en matière de sécurité dans le pays, les forces de défense et de sécurité congolaises ont tenté d'empêcher la tenue de cette manifestation qui s'annonçait violente, de l'aveu même de ses organisateurs.

La Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en RDC et Cheffe de la MONUSCO, Mme Bintou Keita, regrette profondément que la manifestation interdite ait occasionné la mort de civils, de policiers et de membres des forces armées congolaises ainsi que plusieurs blessés.

Mme Bintou Keita exprime ses sincères condoléances et ceux de la MONUSCO aux autorités et à la population de la RDC, aux familles des personnes décédées et souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

La MONUSCO demeure préoccupée par les menaces de violence proférées avant la manifestation et rappelle l'importance de la résolution pacifique des différends et des conflits à travers un dialogue inclusif.

La Mission encourage fortement les autorités congolaises à diligenter une enquête prompte et indépendante et les invite à traiter les personnes détenues dans le respect de leurs droits en vertu de la Constitution et des engagements internationaux du pays.

La MONUSCO continuera de monitorer la situation et de fournir l'appui nécessaire aux autorités pour garantir le respect des droits de l'homme dans le cadre du maintien de l'ordre et du traitement des détenus.